



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de BRIEY
Canton de LONGWY



Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55
Nombre de membres présents : 40
Nombre de pouvoirs : 12

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Date de convocation : 21 septembre 2022

Etaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIÑ - DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M. HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO - WAGNER

Date de publication sur le site Internet :

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

12 OCT. 2022

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI - MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER - PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER - WILMIN - ZOLFO

N°18.5

Objet : Financement des actions vacances – crédits CISPD

Excusés :

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL
M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON
MME BOSIZIO
M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)
MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER
M. LENOBLE
M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT
M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)
M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI
MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL
M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER
MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI
MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

Commune de Mont Saint-Martin – Gloire à l'art de rue

Absents :

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par une délibération du 31 mars 2021 et après avis de la Commission Contrat de Ville, Prévention, Santé et Insertion du 25 février 2022, le Grand Longwy a créé une enveloppe de 100 000 € permettant le financement d'actions visant à occuper les jeunes du territoire au cours de l'été, notamment dans un souci de prévention de la délinquance.

**Commune de Mont Saint-Martin – Gloire à l'art de rue****Demande de la commune : 3 000 €**

La commune de Mont Saint-Martin souhaite développer trois ateliers autour de l'art, du sport et de la culture pendant les vacances estivales 2022. Les jeunes pourront s'essayer à différentes disciplines, tout au long de l'été : Foot Freestyle, Street Basket, Street Dance, cours de Beatbox. Une journée ouverte au grand public afin de promouvoir toutes les pratiques sportives exercées par les jeunes durant l'été sera également organisée.

Budget prévisionnel de l'action (en € HT)

<i>Prestations de service</i>	2 900	<i>Vente de produits finis, de</i>	650
<i>Achats de matières et</i>	3 970	<i>marchandises, prestations</i>	
<i>fournitures</i>		<i>de services</i>	
<i>Locations</i>	6 000	<i>Etat</i>	6 000
<i>Publicité, publication</i>	800	<i>DEPT</i>	3 000
<i>Rémunérations intermédiaires</i>	6 350	<i>GRAND LONGWY</i>	3 000
<i>et honoraires</i>		<i>Commune de Mont Saint</i>	13 245
<i>Rémunération des personnels</i>	4 112,64	<i>Martin</i>	
<i>Charges sociales</i>	1 762,36		
TOTAL	25 895	TOTAL	25 895

Il est proposé d'accorder une subvention de 3 000 €.

Après avis favorable de la commission contrat de ville, prévention, santé et insertion le 16 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ACCORDE** à la commune une subvention de 3 000 € pour l'action susvisée.
- **DIT** que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget.



Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits

Le Président
Serge DE CARLI